

Procès-verbal du Conseil d'Administration
Collège La Grange du Bois
Lundi 26 septembre 2016

Membres présents :

- Madame Tapia, chef d'établissement, président du conseil d'administration ;
Madame Smati, principale adjointe ;
Madame Gaudy, Gestionnaire de l'établissement ;
Mesdames Maurice, Seibert, messieurs Beylot, Biche, Herr et Vassort, représentants élus des enseignants et des personnels d'éducation ;
Mesdames Akrouf, Fladin, Fraoui, Zeghoudi et monsieur Charpentier, représentants élus des parents d'élèves ;
Mesdemoiselles Akrouf et Barcaroli, représentantes élues des élèves ;
Madame Godin, représentante élue des personnels administratifs, techniques, ouvriers de service, sociaux et de santé ;
Madame Bissonier, représentant le Conseil Départemental ;
Monsieur Frances pour la commune de Savigny-le-Temple.

Membres absents ou excusés :

Madame Riou, Conseillère Principale d'éducation

19 membres étant présents, le quorum étant atteint, la séance du Conseil d'administration s'ouvre à 18h05 en salle 01.

1. Nomination d'un secrétaire

Madame Maurice assurera le secrétariat de séance.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

2. Approbation de l'ordre du jour modifié

- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Approbation de l'ordre du jour ;
- Approbation du PV du CA du 04/07/2016 ;
- Information : bilan pédagogique et éducatif de l'année 2015-2016 ;
- Information : périodes de fermeture de l'établissement durant les petites vacances scolaires ;
- Conventions diverses ;
- PPMS ;
- Décision budgétaire modificative : répartition de la dotation complémentaire 2016 ;
- **Rectification : répartition de la subvention pour la gratuité de l'enseignement ;**
- Information : DBM ;
- Sortie d'inventaire des matériels immobilisés ;
- Location logement de fonction et affectation des loyers ;
- Remboursement des frais d'hébergement de Mme Smati ;
- Attribution des logements de fonction pour 2016/2017 ;
- Préparation budgétaire 2017 :
 - Nombre de jours d'ouverture de la demi-pension ;
 - Tarifs de la demi-pension au forfait annuel ;
 - Tarifs des repas des commensaux ;
 - Tarifs des repas occasionnels des élèves ;
 - Taux de participation du service RH au service ALO ;
 - Tarififications diverses ;
 - Contrats ;

- Voyage au ski (retiré de l'ordre du jour) ;
- **Avenants au Règlement Intérieur ;**
- **Délégation de signature ;**
- **Autorisation de reconduite d'un CUI.**

(En gras, les modifications apportées par rapport à l'ordre du jour prévu).

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

3. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 4 juillet 2016

Aucune modification à apporter au PV.

Pour	Contre	Abstention
18	0	1

4. Bilan pédagogique et éducatif pour l'année 2015-2016

Résultats au DNB

Sur les 126 élèves inscrits, 115 ont obtenu le diplôme national du brevet. 61,7% des admis ont obtenu une mention.

Sur les 20 élèves inscrits en série professionnelle, 17 ont obtenu le DNB, 2 autre le CFG.

Orientation

95 élèves en série générale se sont orientés vers la filière générale et technologique ;

34 élèves en série générale se sont orientés vers la filière professionnelle.

Sur les 20 entretiens réalisés par la Direction suite à un désaccord entre le conseil de classe et les familles, 7 passages en 6T ont été accordés, 13 décisions ont été maintenues.

Sur les 3 appels demandés par les familles, 2 ont été rejetés, 1 a été accepté.

Affectations

2 élèves ont été maintenus en 3^e.

Le tour 0 effectué en juin a permis de limiter le nombre d'élèves non-affectés en effectuant des vœux supplémentaires. Mme Tapia se félicite de ces résultats très positifs.

Bilan éducatif

(En pièce jointe : récapitulatif année 2015-2016)

Globalement, par rapport à l'année précédente, il y a eu moins d'heures de retenue, d'exclusions de cours, d'avertissements, d'exclusions temporaires de l'établissement (16 contre 79 en 2014-2015), mais plus de blâmes et d'exclusions internes.

5. Information concernant l'ouverture de l'établissement pendant les vacances scolaires

Les permanences seront assurées comme suit :

Vacances	Jours d'ouverture	Personnel de permanence
Vacances de Toussaint	20 et 21 octobre	Mme Gaudy
Vacances de Noël	19 et 20 décembre	Mme Tapia
Vacances d'hiver	6 et 7 février	Mme Smati
Vacances de printemps	3 et 4 avril	Mme Riou

Pendant la fermeture de l'établissement, l'établissement est protégé par un système de télésurveillance qui prévient le cas échéant, la personne d'astreinte.

6. Conventions diverses

UNSS

Convention non transmise aux représentants au CA.

Pas de modifications dans les clauses de la convention par rapport aux années précédentes. Pour rappel, la convention concerne la mutualisation des cars, des encadrants et des assurances lors des compétitions sportives organisées dans le cadre de l'UNSS, les mercredis de 12h30 à 17h30. 16 établissements sont réunis par cette convention.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Location de la piscine

Dans le cadre des séances d'apprentissage de la natation au niveau 6^{ème}, avec une aide financière du département.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Occupation des locaux pour l'Amicale des personnels

La convention couvre la mise à disposition à titre gratuit par le département des locaux de restauration. L'Amicale s'engage à être assurée lors de l'utilisation de ces locaux, aux dates et horaires indiqués sur la convention. Ceux-ci peuvent être modifiés avec accord du département. *et accord des chefs d'établissement.*

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Commémoration de l'abolition de l'esclavage

La mairie occupera les locaux de l'établissement l'après-midi du mercredi 10 mai 2017, journée commémorative de l'abolition de l'esclavage.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Lire à Sénart

Mesdames Tessier et Morillon renouvellent le projet sur la classe de 3^{°5}.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

7. Plan particulier de mise en sureté (PPMS)

Document obligatoire, travaillé en commission Hygiène et Sécurité, qui l'a validé le 15 septembre dernier. Le PPMS est amené à évoluer avec les 3 exercices qui devront être obligatoirement menés durant l'année, en plus des exercices incendie.

Suite à l'exercice du 22 septembre dernier, le son des haut-parleurs a été augmenté.

Mme Tapia propose de réunir la CHS avant les vacances de la Toussaint afin de faire un bilan de l'exercice de confinement. Mme Zeghoudi souligne que les parents d'élèves n'étaient pas représentés aux deux dernières réunions de la CHS. Mme Tapia précise que les convocations ont été envoyées.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

8. Répartition dotation complémentaire

La dotation complémentaire a été fixée par l'assemblée départementale à 3336€, répartis comme suit (documents transmis à modifier) :

Frais d'affranchissement	500€
Réception de remise des diplômes	400€
PPMS	400€
Révision quinquennale de l'ascenseur	400€
Produits d'entretien/vêtements des personnels de service	500€
Entretien, réparations diverses	236€
Pédagogie	900€

M. Biche demande quelle a été la logique de répartition de la dotation complémentaire, qui peut être répartie à parts égales sur les services ALO et pédagogie. Mme Gaudy dit que les dotations complémentaires sont toujours reversées sur ALO.

M. Biche rappelle qu'un prélèvement sur les fonds de réserve a été demandé aux réunions du conseil d'administration depuis un an. Mme Tapia précise que ce n'est pas à l'ordre du jour.

Pour	Contre	Abstention
5	5	9

9. Répartition de la subvention pour la gratuité de l'enseignement

Au conseil d'administration du 17 juin 2016, les lignes « droits de reprographie » et « carnets de correspondance » ont été interverties.

Il faut lire :

Carnets de correspondance	1179,80€
Droits de reprographie	937,20€

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

10. Information : décision budgétaire modificative

Document non transmis aux représentants.

Etat des encaissements ayant été faits à la fin de l'année scolaire précédente.

11. Sortie d'inventaire des matériels immobilisés

Il s'agit de sortir des inventaires des matériels immobilisés depuis 1992 jusqu'en 2009, dans le but de régulariser les écritures comptables.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

12. Location du logement de fonction

Régularisation du CA de juin dernier.

Le locataire en concession d'occupation précaire, M. Florette, a quitté le logement le 25 septembre 2016, suite à l'affectation de Mme Smati, qui doit disposer du logement en nécessité absolue de service.

La somme des loyers reçus s'élève à 1341,42€. Décision du CA pour encaisser cette somme.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

En ce qui concerne l'affectation de la somme perçue (document non transmis aux représentants), il est proposé la répartition suivante :

Charges	183,33 €
ALO hébergement	600 €
ALO entretien logement et collège	241,42€
AP enseignement général	500€

Mme Tapia propose le remboursement des frais d'hébergement de Mme Smati (ligne ALO Hébergement), arrivée le 27 août. Pour rappel, les loyers de février à juillet 2016 ont été répartis à parts égales entre ALO et Pédagogie.

Mme Seibert soulève une interrogation du personnel enseignant qui ne comprend pas pourquoi c'est à l'établissement de participer aux frais de remboursement et expriment leur désapprobation quant à celui-ci. Les enseignants nouvellement nommés dans l'académie et arrivant parfois de loin ne touchent aucune aide. Une prime d'installation est versée quelques mois plus tard après constitution d'un dossier.

Mme Tapia répond que les chefs d'établissement n'ont pas cette prime.

Suspension de séance à 19h35, sur demande des représentants enseignants. Reprise de la séance à 19h42.

M. Beylot demande sur quelle base s'appuie l'affectation de 600€ sur la ligne hébergement et propose un report de vote, afin de rembourser les frais d'hébergement sur factures. Mme Tapia refuse le report.

Décision du CA pour la répartition proposée :

Pour	Contre	Abstention
10	6	3

Décision du CA pour le remboursement des frais d'hébergement de Mme Smati :

Pour	Contre	Abstention
10	6	3

13. Attribution des logements de fonction pour l'année 2016-2017

Proposition de répartition des logements de fonction pour 2016-2017, soumise à accord du CA, pour décision du président du Conseil Départemental (document à corriger : dates d'entrée dans le logement et ligne 4)

Tous les logements sont occupés en Nécessité Absolue de Service.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

14. Préparation budgétaire 2017

Nombre de jours d'ouverture de la demi-pension

Le calcul s'effectue sur l'année civile. Il est proposé d'arrêter le service de demi-pension au 27 juin 2017 et de le reprendre le jeudi 7 septembre. La rentrée des élèves, échelonnée sur une semaine d' « accueil » débutera le lundi 4 septembre 2017. Soit 133 jours d'ouverture de la demi-pension.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Tarif de la demi-pension

Le Conseil Départemental, en assemblée du 28 juin dernier, a fixé à +0,66% l'augmentation maximum du tarif des repas, ce qui correspond à l'augmentation des prix de gros alimentaire. Il est proposé de suivre ce montant maximum pour porter à 3,27€ le prix unitaire des repas. L'indice d'inflation pour 2015 est de +1,5%.

M. Frances prend la parole pour dire que l'augmentation lui semble raisonnable et appropriée.

Mme Bissonier mentionne l'existence d'une plateforme commune d'achat alimentaire et non-alimentaire pour les EPLE depuis un an. Ce projet, porté par le département, a pour but de proposer des produits en cycle court et de maîtriser les prix. L'adhésion n'est pas obligatoire.

Mme Gaudy précise que le collège ne participe pas à cette plateforme, le chef cuisinier négociant lui-même les prix d'achats. Il évite ainsi les contraintes liées à la disponibilité des produits.

Pour	Contre	Abstention
7	0	12

Information : Tarif pour les commensaux

Le Conseil Départemental décide depuis 2015 des tarifs des repas pour les commensaux. La même hausse (+0,66%) est appliquée.

Tarif des repas occasionnels

Il est proposé d'appliquer la même hausse (+0,66%) au tarif des repas occasionnels pour les élèves (4,03€ au lieu de 4€ aujourd'hui).

Pour	Contre	Abstention
6	0	13

Tarifications diverses

Les tarifications sont maintenues par rapport à l'année précédente.

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Mesdames Godin, Bissonier et M. Charpentier quittent la séance. Votants : 17.

Contrats 2017

Les contrats précédents, tous obligatoires, ont été réévalués (hausse).

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Madame Godin reprend sa place au CA. Votants : 18.

Taux de participation du service RH au service ALO

Le taux proposé est identique à celui appliqué cette année : 18%.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

15. Avenant au règlement intérieur

Il est proposé deux avenants au règlement intérieur, concernant les oublis de carnet de liaison et les retards en première heure, punis d'une heure de retenue le soir même, sous réserve que les parents aient pu être prévenus.

Il est rappelé l'importance du carnet de liaison, document de contrôle absolument nécessaire dans le cadre du plan Vigipirate renforcé.

Les représentants des parents précisent que le dispositif, actuellement en place, n'a pas fait l'objet d'une information en direction des familles.

Mme Tapia décide la suspension du dispositif et de repousser le vote à un prochain Conseil d'Administration, afin de ménager un temps de concertation : la commission permanente sera réunie sur le sujet au plus tôt.

16. Délégation de signature à Mme Smati

Mme Tapia soumet au vote la délégation de signature à Mme Smati, principale adjointe pour prononcer sanctions et actions éducatives.

Les parents d'élèves demandent si la répartition des classes est identique à celle de l'année dernière. Mme Tapia précise que Mme Smati s'occupera plus particulièrement des niveaux 4^{ème}, 5^{ème} et de la 3^{ème} Prépa-pro et en présidera les conseils de classe.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

17. Autorisation de recrutement d'un CUI

Un CUI doit être renouvelé en service de Vie Scolaire.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Les représentants enseignants soulignent qu'un CUI existait, jusqu'en 2015, au service secrétariat et demandent s'il n'est pas possible de recruter en CUI une deuxième personne pour le que le secrétariat fonctionne efficacement.

Mme Tapia dit qu'elle en fera la demande.

Séance levée à 20h35.

Secrétaire
Olivia Maurice



Présidente
Anne-Marie TAPIA

